

J e u n e s s e & **ENTREPRISES**

Le journal de l'Association Jeunesse et Entreprises

DOSSIER



ENSEMBLE POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES

© Guillaume de Fencoyl

GRAND ANGLE p. 4

Études courtes ou longues, quels avantages en termes d'accès à l'emploi ?

FOCUS p. 6

Edgard Added, Groupe RH&M : « C'est le rêve qui vous fait avancer »

RÉSEAU p. 18

Club AJE Saint-Malo : Un investissement quotidien pour les jeunes et leur avenir



Numéro 41 • 1^{er} trimestre 2008 - ISSN 1769 - 4698

www.jeunesse-entreprises.com

BANG!

L'explosion des initiatives pour une meilleure insertion des jeunes

AJE peut se réjouir sans arrière-pensée. Ses actions depuis vingt et un ans sont devenues exemplaires et elles sont efficacement imitées et copiées. Le symbole même de la réussite.

Ce numéro 41 du journal AJE le démontre à l'évidence, et toutes les initiatives retenues ici prouvent l'engouement collectif pour notre triptyque éternel IFI, Information, Formation et Insertion dans la vie professionnelle.

Quel bonheur de constater la responsabilité de notre panel-jeunes devant le problème « *études courtes ou longues?* ». Leurs remarques démontrent leur clairvoyance, et leurs hésitations mêmes sont compréhensibles. Nous sommes toujours surpris par le nombre de projets professionnels, même si ceux-ci peuvent être modifiés par la suite.



Les témoignages dynamiques de notre colloque du 16 octobre ne sont pas de pure forme. Ils sont sincères, motivés et motivants : le ministre Xavier Darcos, qui soutient efficacement l'action d'AJE, le recteur Maurice Quenet, Élisabeth Gourevitch, vice-présidente du Conseil régional, dont la formation des jeunes est une action majeure, sans oublier notre vice-président, Jean-Paul Maury, l'énergique PDG du Groupe Maury, et tous les participants actifs et inspirés de la triple Table-Ronde Collège-Lycée-Enseignement Supérieur, animée si efficacement par Jacques Delplancq, Benoît Roger-Vasselin, Antoine Imbault et Gonzalve de Cordoue, avec la participation remarquable de Marie-Dominique Bidault, Nelly Guet, Faride Hamana, Thomas Chaudron, Geoffroy Roux de Bezieux (véritable créateur ex nihilo), Michel Delagrée, Hervé de Monts de Savasse, Véronique Gass, Claudine Caux, Gaëlle Lefebvre, et Cédric Legros. Et les témoignages puissants de nos amis Jean-François Bernardin, président de l'ACFCI, et Henri Proglio, PDG de Veolia Environnement, dont l'effort de formation des jeunes est exemplaire.

Si ce colloque unitaire a été suivi quelques semaines plus tard de divers troubles dans les universités, nous savons tous qu'une poignée d'agités, souvent politisés, peuvent empêcher de travailler une majorité studieuse et silencieuse, dont AJE connaît la qualité, porteuse d'espoir pour nos cadres de demain.

Si la bataille de la formation et de l'insertion de nos jeunes n'est pas encore totalement gagnée, elle est bien engagée par des troupes de choc, à la détermination inébranlable des grandes armées napoléoniennes.

Yvon GATTAZ
Président

SOMMAIRE

GRAND ANGLE

- **AJE au Salon de l'Éducation & Taxe d'apprentissage** p. 3
- **Panel Jeunes :**
études courtes ou longues, avantages en termes d'accès à l'emploi p. 4
- **Création d'entreprises :**
Nancy et Charleville-Mézières p. 20

FOCUS ENTREPRISE

- Edgard Added, Groupe RH&M :**
« C'est le rêve qui vous fait avancer » p. 6

DOSSIER

- ENSEMBLE POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES :**
ACTES DU COLLOQUE DU 16 OCTOBRE p. 8

PARTENAIRES

- 100 000 entrepreneurs p. 16
- Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises p. 17

RÉSEAU

- **Club AJE du Pays de Saint-Malo** p. 18

Le Journal de l'Association JEUNESSE & ENTREPRISES

4, rue Léo-Delibes, 75116 PARIS / Tél. : 01 47 55 08 40 / Fax : 01 47 55 64 11 / aje@jeunesse-entreprises.com

Comité de rédaction : Sabine de BEAULIEU, Jean-Marc CHABANAS, Charlotte CLOG, Françoise COROUGE, François ESCHAPASSE, Marie-Charlotte SELLES, Marcel SZWARC. **Photographies :** Guillaume de Fenoyl

Directeur de la publication : Yvon GATTAZ • **Coordination :** Charlotte CLOG • **Conception et réalisation :** PC PRESSE • **Imprimeur :** Maury Imprimeur



AJE, INVITÉE DU SALON DE L'ÉDUCATION

Nouvelle édition du Salon de l'Éducation avec, dans la foulée du Colloque national AJE du 16 octobre, les premières Assises des relations « École – Entreprises », organisées à l'initiative du ministère de l'Éducation le jeudi 22 novembre dans le cadre d'Educatec/Educ@tice.

L'OCCASION POUR Marc Guiraud, directeur de l'AEF, qui animait les débats, d'évoquer l'antériorité de l'Association Jeunesse et Entreprises représentée par le président Yvon Gattaz et Sabine de Beaulieu, déléguée générale. Au cours de son introduction, le président Yvon Gattaz devait rappeler combien le fondement même de la réussite professionnelle des jeunes est à la base de l'action reconnue d'AJE. Il a souligné également l'importance des initiatives nouvelles existantes à ce jour, et de la nécessité d'œuvrer ensemble. C'est fort de cette conviction, ancrée sur vingt années d'expérience sur le terrain, conjointement avec un travail de coopération soutenu entre acteurs éducatifs et économiques, que le président Yvon Gattaz a signé avec le ministère de l'Éducation nationale, les fédérations de parents d'élèves et les organisations interprofessionnelles, professionnelles et économiques parmi lesquelles l'ACFCI,

l'APCM, le CJD, le Medef, une Convention de partenariat destinée à renforcer la mise en place de la découverte professionnelle au Collège.

Plusieurs chefs d'établissement et responsables d'entreprise ont pu témoigner au cours d'un débat axé sur des relations « gagnant – gagnant »

Le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, venu clôturer cette rencontre, a particulièrement insisté sur les trois grands objectifs du rapprochement Éducation - Entreprises, dont il a fait l'une de ses priorités : faire connaître le monde professionnel, valoriser les formations à caractère professionnel et renforcer les relations avec le monde économique. D'excellentes perspectives pour nos Entreprises et nos Clubs AJE! ■

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Au service de l'information et de l'orientation scolaire pour faciliter la formation des jeunes aux métiers de l'entreprise.

L'ANNÉE 2007 aura suscité de multiples engagements parmi les DRH, Clubs et Experts d'AJE, vis-à-vis de l'Éducation nationale comme de l'Entreprise, soucieuses toutes deux d'accompagner davantage le processus d'orientation des jeunes. Les participants aux travaux menés dans nos commissions, du collège au lycée et à l'enseignement supérieur, ont pu en témoigner lors du Colloque du 16 octobre dernier « Ensemble pour la réussite des jeunes ».

Jeunesse et Entreprises se voit en effet confier en permanence de nouvelles missions, tant sur le plan national que local, pour aider à la mise en place d'actions visant à faciliter les choix de vie professionnelle des jeunes, par des contacts rapprochés professionnels – enseignants – parents.

Notre ambition est à ce titre de mieux informer les jeunes en privilégiant les voies telles que la découverte professionnelle, l'alternance et l'apprentissage.

Nos ressources reposant pour une part essentielle sur la Taxe d'apprentissage, que nous sommes habilités à recevoir pour la catégorie Information/Orientation scolaire et professionnelle, ce nouvel appel est l'occasion pour les entreprises qui nous soutiennent, de démontrer leur mobilisation pour rendre leurs métiers attractifs, accueillir des jeunes, participer à leur formation et à celle de leurs enseignants, identifier de futurs collaborateurs motivés. ■

Sabine de Beaulieu, Déléguée générale

JEUNESSE ET ENTREPRISES bénéficie du soutien du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, ainsi que de la reconnaissance du ministère de l'Éducation nationale, et par voie de conséquence des rectorats et inspection d'Académie, avec notamment la mise en place de correspondants académiques dans les régions où l'association s'implante, depuis la signature de son accord de partenariat en mars 2006.

QUELQUES RÉSULTATS

- Depuis sa fondation, Jeunesse et Entreprises a touché :
- 4 000 000 de collégiens/lycéens en phase d'orientation ;
 - 15 000 jeunes de l'enseignement supérieur ;
 - 50 000 enseignants ;
 - 55 000 entreprises ;
 - 800 jeunes des missions locales en voie d'insertion.

POUR PLUS DE VISIBILITÉ et de perspectives d'avenir, AJE souhaite renforcer la connaissance des métiers et des activités des entreprises auprès des jeunes et de leurs enseignants. Ainsi est envisagée une rubrique dédiée aux entreprises qui souhaitent s'y investir. Avec l'extension de son réseau de Clubs et de partenaires, AJE entend toujours susciter des compétences indispensables à l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi et des talents d'entrepreneurs.

Grâce à votre participation, nous continuons d'améliorer la qualité de l'information, de l'orientation et de la formation des jeunes et des enseignants pour une meilleure adaptation à vos besoins de recrutement.

D'avance nous vous remercions de votre active contribution en vous souhaitant des projets constructifs pour l'année 2008.

ÉTUDES COURTES OU LONGUES, QUELS AVANTAGES EN TERMES D'ACCÈS À L'EMPLOI ?

Le Panel Jeunes AJE est composé d'élèves et d'étudiants franciliens de 15 à 25 ans, ayant une formation allant du BEP à l'école de commerce ou d'ingénieur. La première rencontre pour la session 2007-2008, a eu lieu le 13 novembre sur le thème «*Quels sont les avantages des études longues en termes d'accès à l'emploi ? Pourquoi pas des études plus courtes ?*».

DANS UNE TRÈS LARGE MAJORITÉ, les jeunes du panel tout comme leurs camarades interrogés en classe, estiment que des études longues correspondent au moins à un bac+3. Jusqu'au niveau bac+2, il s'agit pour eux d'études courtes.

Quelles contraintes peuvent entrer en compte dans le choix d'études longues ?

Axel : «*Selon les élèves de ma classe, les études longues entraînent une insertion professionnelle tardive et une plus grosse difficulté à s'insérer.*»

Charlotte : «*Cela peut poser problème, car on entre plus tard dans la vie active. C'est le cas pour le calcul de la retraite par exemple. On a moins de pratique également.*»

Clément : «*Il y a des contraintes financières qui entrent en ligne de compte. Pour devenir indépendant vis-à-vis de ses parents, cela va être plus compliqué si on veut faire des études longues.*»

Charlotte : «*C'est l'incertitude, on nous demande de faire un choix très tôt et parfois c'est la peur des études longues qui nous bloque. Il faut vraiment être motivé. Si on se lance dans des études longues et qu'on se rend compte qu'on n'y arrive pas, on aura perdu des années.*»

Fatima : «*Les contraintes, ça ne me ferait pas hésiter. C'est l'indépendance qui commence. Les contraintes financières, ça se règle.*»

Jessica : «*Quand on veut, on se donne les moyens. Quand on part de chez ses parents, on peut travailler les week-ends. Beaucoup d'étudiants le font.*»

Clément : «*Avec un job d'étudiant, ça m'étonnerait qu'on arrive à financer des études, un logement... ou alors il faut s'endetter dès le début des études.*»

Charlotte : «*L'alternance permet de financer une partie de ses études, mais un jeune dont les parents ont des revenus modestes va devoir renoncer à ses rêves.*»

En cas de choix d'études longues, à quoi donnez-vous la préférence : objectif personnel ou professionnel ?

Jessica : «*Professionnel. Avant de choisir ma filière, j'ai choisi le boulot que je voulais faire.*»

Évangéline : «*Pour moi ce sont les deux.*»

Mathias : «*Il y a une corrélation si l'élève sait déjà ce qu'il veut faire, dans le cas contraire c'est un objectif personnel.*»

Axel : «*Les raisons personnelles entraînent les choix de vie professionnelle.*»

Agnès : «*Je privilégie l'objectif professionnel. Cela ne sert à rien de s'engager dans une voie où il n'y a pas de travail.*»

Clément : «*J'ai été un an à la fac avant mon BTS. J'y ai vu beaucoup de gens qui font des études sans idée précise.*»

Les études longues peuvent-elles plus facilement déboucher sur des postes à responsabilité ?

Agnès : «*Je pense que lorsqu'on fait des études longues, on est en droit d'attendre des postes à responsabilité.*»

Clément : «*Par rapport aux responsabilités, on a plus de facilités avec des études longues, mais on aura moins d'expérience sur le CV.*»

Clément : «*Quand j'étais à la fac, on pouvait faire un master de physique sans jamais quitter les bancs de l'amphi ou les salles de TD, mis à part des jobs d'étudiant.*»

Le fait de rentrer plus ou moins tardivement dans la vie active constitue-t-il une opportunité ou un handicap ?

Agnès : «*Je ne vois pas en quoi c'est une opportunité d'entrer tardivement dans la vie active.*»

Axel : «*Il y a quand même une opportunité de s'enrichir en faisant des études longues.*»

Charlotte : «*Quand on regarde les statistiques, ce sont plutôt les enfants de riches qui font des études longues.*»

Fatima : «*C'est faux ! Je connais plein de gens qui sont d'un milieu social normal et qui font des études de droit, de médecine, de journalisme...*»

Axel : «*Il y a également de la discrimination positive dans certaines écoles, comme à Sciences-Po.*»

Clément : «*Je ne suis pas d'accord. On n'est pas tous égaux devant les filières. Selon les revenus des parents, certaines ne sont pas envisageables.*»

Les études longues sont-elles plus à même d'assurer votre adaptabilité, au fil de votre parcours professionnel ?

Mathias : « Je n'en suis pas si sûr. C'est très théorique, sauf si on suit ses études en alternance. Pour s'adapter, il faudra gagner en expérience. Si on veut changer d'entreprise, on devra à nouveau s'adapter. »

Agnès : « Plus les études sont longues, plus on se spécialise, donc ce sera plus difficile de se réorienter après. »

Clément : « Je ne suis pas d'accord. Quand on fait des études longues, on acquiert des bases qui permettent de s'adapter dans le parcours professionnel. »

Agnès : « À motivation égale, l'ascension sera plus difficile avec des études courtes, car on aura moins de connaissances théoriques, mais la reconversion sera plus facile, car on se sera moins spécialisé. »

Quel type de parcours professionnel impliquent des études courtes ?

Charlotte : « Avec des études courtes on a envie d'entrer plus tôt dans la vie active et d'acquérir plus d'expérience. »

Agnès : « On peut ne pas supporter l'abstrait et vouloir du concret. »

Mathias : « On peut se lancer dans des études courtes en pariant sur une évolution interne une fois en entreprise. Il y a aussi des gens qui ne sont pas faits pour le système scolaire et qui choisissent des études courtes pour en sortir très vite, sans forcément savoir ce qu'ils veulent faire. »

Clément : « On peut choisir des études courtes car on a bien défini notre projet professionnel, qui n'est pas forcément de devenir cadre. Tout le monde n'a pas cette ambition. Moi je veux être technicien du son, j'ai donc choisi le parcours le plus rapide pour atteindre mon objectif. Dans mon BTS, sur 22 étudiants je suis le seul à savoir ce que je veux faire. »

À quel moment de vos études avez-vous pris une décision sur votre orientation professionnelle ?

Fatima : « En 3^{ème}, j'ai voulu faire un BEP comptabilité car j'aime ça. Je veux poursuivre dans cette filière et, pour quoi pas, aller vers l'expertise. »

Jessica : « En 3^{ème}. Je voulais absolument faire des études courtes pour entrer plus vite dans la vie active et être plus autonome. Je pense qu'avec mes études et une dizaine d'années d'expérience, je pourrai créer mon entreprise. »

Évangéline : « Je veux être gendarme depuis la 3^{ème}. »

Mathias : « En 2^{ème}, j'ai choisi ES, car l'idée de la finance commençait à germer. Je veux être directeur d'agence bancaire. »

Axel : « Ce n'est pas encore déterminé, je pense d'ailleurs me réorienter à la fin de l'année. »

Charlotte : « En terminale. Je cherche ce que je veux faire depuis la 6^{ème}. La psychologie ou les études de kinésithérapeute m'intéressaient beaucoup, mais financièrement ce n'était pas possible. »

Agnès : « Je suis allée en 1^{re} ES, j'ai décidé de faire des études en école de commerce, mais je ne sais pas si j'ai les capacités mentales pour faire une prépa. »

Clément : « En 2^{de}, j'ai vu le métier que je voulais faire et je me suis renseigné. »

Qu'est-ce qui peut influencer ce choix entre études longues ou études courtes ?

Axel : « Les passions. »

Jessica : « La condition sociale, l'éducation, le vécu de l'enfance. »

Charlotte : « La famille, la distance. »

Quelles sont les raisons qui font qu'un jeune poursuit ses études en alternance ? Est-ce le propre des études courtes ou longues ?

Mathias : « Il y a un préjugé des parents, des profs, à tacler. On a tendance à penser que l'alternance va avec les études courtes alors qu'on peut aller jusqu'au master professionnel en alternance. »

Axel : « La plupart des études longues classiques (droit, médecine) ne proposent pas l'alternance. Au départ, je ne voulais pas faire de l'alternance, je voulais intégrer une prépa et puis cette sensation d'abstrait m'a fait dire non. Je me suis retrouvé en septembre sans rien, en me disant que j'aurais dû m'y prendre avant. Je le regrette, mais j'ai d'autres projets qui me tiennent à cœur, c'est ce que je voulais dire lorsque j'ai préparé mon speech, reprendre des études longues, Sciences Po peut-être ! »

Charlotte : « Au départ, je voulais faire un BTS sans alternance car ça me faisait peur. Ma sœur m'a conseillé de le faire en alternance. Je me suis finalement dit que ça allait être une bonne expérience pour moi, concrète. »

Fatima : « Je voulais faire un bac professionnel en alternance pour mettre en œuvre ce que j'apprends, mais je n'ai pas trouvé d'entreprise. »

Axel : « J'ai l'impression que le système scolaire actuel nous pousse à des études plus courtes. À la base, les études longues c'est une grande richesse, une élévation de l'esprit. On pense beaucoup trop au profit aujourd'hui. »

PANEL JEUNES : LES PARTICIPANTS

CFA Stephenson - Paris :
Axel Caquelard et Charlotte Wagner,
en 1^{re} année de BTS Négociation Relation Clients

Lycée Gustave-Eiffel - Cachan :
Clément Carrier, en 1^{re} année de BTS Systèmes électroniques

Lycée Val-de-Bièvre - Gentilly :
Fatima Taha, en 1^{re} Année de bac pro Comptabilité

Lycée Notre-dame-du-Grandchamp - Versailles :
Agnès Adda et Mathias Zangs, en Terminale E1

Lycée Le Rebours - Paris :
Évangéline Davy et Jessica Degny, en 1^{re} année bac pro Services

Edgard Added, président du Groupe RH&M et directeur de la revue RH&M

L'AUDACE CRÉATRICE « C'EST LE RÊVE QUI VOUS FAIT AVANCER »

Edgard Added, président fondateur du Groupe RH&M, est un chef d'entreprise artiste et anti-conformiste. Il a créé il y a huit ans le Groupe RH&M, un organisme indépendant de formation spécialisé dans le domaine des Ressources Humaines et du Management.

EDGARD ADDED se définit comme un drôle d'énergumène, anti-conformiste, non conventionnel, passionné de ressources humaines, mais avant tout et toujours chef d'entreprise.

« POUR ÊTRE CHEF D'ENTREPRISE, IL EST VITAL D'ÊTRE CRÉATIF, INNOVANT ET ENTREPRENANT »

Le parcours d'Edgard Added, exemplaire dans sa singularité, en est une vivante illustration.

Sa première création d'entreprise est un club de jazz... Tout jeune, artis-

te, batteur à ses heures, il loue à Marseille une cave, où il organise des concerts de jazz, « *qui font un tabac* ».

Suivant son imagination et son intuition, il se lance alors avec succès dans une activité d'artiste-peintre, puis de créateur de mode et couturier.

Il rejoint ensuite l'un de ses frères en tant que directeur général et associé d'une société d'interim qui le met au contact des responsables RH d'entreprises, qu'on appelle à l'époque « chefs du personnel », et auxquels il propose de participer à des forums, colloques ou voyages d'étude à l'étranger.

En 1984, il crée la revue Ressources Humaines afin de promouvoir et valori-

ser les RH en entreprise, puis crée le Groupe RH&M en 1998.

Son business model : un réseau interactif, aller à la rencontre des gens, éviter de faire ce que font les autres, trouver des niches, faire preuve de créativité, appréhender les problématiques RH dans leur diversité, prendre du plaisir et donner du plaisir à ceux qui travaillent avec lui.

« *Le DRH du 3^e millénaire, un poste stratégique et politique dans l'entreprise* », affirme Edgard Added.

Les prérogatives du DRH évoluent avec la responsabilité de fonctions émergentes, telles que les fonctions d'organisation, de com-

EDGARD ADDED, président du Groupe RH&M et directeur de la revue RH&M est également fondateur du Mouvement Génération RH et le créateur des Trophées des binômes PDG-DRH. Il a été vice-président du mouvement ETHIC. Il est marié, a deux filles qui sont actionnaires de sa société familiale, l'une titulaire d'un DESS de Ressources Humaines et l'autre d'une maîtrise de Relations Internationales et qui travaillent avec lui. Concernant les études supérieures, il met en garde contre le formatage des jeunes dans les grandes écoles : « *Il faut sortir du moule pour acquérir sa singularité... Je n'ai pas fait de grande école, je ne suis expert en rien, mais compétent en tout!* » Il se décrit passionné de RH, artiste, intuitif, créatif, innovant, anti-conformiste, agitateur d'idées, animateur d'intelligence collective...



Edgard Added a écrit deux livres : « *Au cœur de l'entreprise* »⁽¹⁾ et « *Le DRH du 3^e millénaire* »⁽²⁾.

(1) « *Au cœur de l'entreprise* », Edgard Added - Éditions Village Mondial - 1999

(2) « *Le DRH du 3^e Millénaire* », co-écrit par Edgard Added, Carine Dartigue Peyrou, Wilfrid Raffard, Michel Saloff Coste - Éditions Village Mondial - septembre 2007



munication, et de développement durable. La reconnaissance du capital humain comme investissement plutôt que comme une dépense donne à la place de l'homme dans l'entreprise un rôle de plus en plus déterminant. La politique RH est donc essentielle dans la stratégie et le développement de l'entreprise. C'est notamment pour ces raisons que la place du DRH au Codir devrait dans les prochaines années se généraliser dans les entreprises performantes.

Le Groupe RH&M anticipe et accompagne l'évolution du rôle du DRH grâce à ses actions de formation, ses débats, ses rencontres qui stimulent l'intelligence et la réflexion collectives.

LES JEUNES ET LA FONCTION RH

Selon Edgard Added, il n'existe pas aujourd'hui dans l'enseignement supérieur de formations spécifiques adaptées au métier de DRH du 3^e millénaire. Une formation de manager du type école de commerce plus master RH, même complétée par une expérience en entreprise, suffit-elle pour être un bon DRH? Tout dépend de la réponse à la question :

La profession de DRH est-elle un métier, ou une vocation qui lui donnerait une dimension humaniste ?

La réponse d'Edgard Added et des co-auteurs du livre «*Le DRH du 3^e millénaire*» est qu'il doit être «*pluriel*» : non seulement humaniste mais également stratège, créatif, communicant, gardien de l'éthique, garant des talents individuels et de l'engagement collectif.

LES DRH DOIVENT REDONNER AUX JEUNES LE GOÛT DE L'ENTREPRISE

Les DRH doivent faire rêver et dispenser de l'espoir s'ils veulent mobiliser les jeunes.

«Aujourd'hui, la méfiance entretient les peurs. Il faut apprendre

aux jeunes à avoir confiance en eux, dans la vie et dans l'entreprise.»

Tout comme les journalistes, les politiques, les syndicalistes et les enseignants, les DRH ont la responsabilité de promouvoir une nouvelle image de l'entreprise auprès des jeunes par un discours plus humaniste et positif.

Dans cette perspective, c'est aussi aux DRH de mettre en œuvre le volet sociétal de la stratégie de développement durable de l'entreprise.

À cet égard, l'événement «*Global RH*» de 2008 organisé par le Groupe RH&M sera placé sous le signe de l'espoir et mettra en avant des jeunes des cités dans le cadre d'un partenariat avec Sciences-po : quatre étudiants issus de ZEP remettront les Trophées des Binômes de l'année PDG/DRH.

Afin de restaurer la confiance entre les jeunes et l'entreprise, il faut recréer des plates-formes de transition entre les enseignants et les entreprises, réhabiliter la vocation d'apprenti, revenir sur la réglementation des stages devenue dissuasive pour les entreprises, redonner son sens au statut de stagiaire et donner du sens dans la relation avec son métier et l'entreprise.

De plus en plus, les jeunes diplômés choisissent leur entreprise sur des

critères de valeurs fondamentales, d'éthique et de développement durable.

Les DRH vont devoir gérer un paradoxe de plus : d'une part, les singularités des jeunes avec de nouvelles exigences, de nouveaux repères dans la perspective d'une pénurie de hauts potentiels, et d'autre part, faire face à un phénomène de mobilité croissant.

Comment intégrer, former et fidéliser tout en acceptant la mobilité comme un facteur d'innovation et de diversité, et en même temps fédérer autour de valeurs collectives?

Par ailleurs, le jeune diplômé fonctionne aujourd'hui en véritable consommateur : au même titre qu'il zappe de chaîne en chaîne selon sa satisfaction du moment, il zappe d'entreprise en entreprise dès lors qu'il estime que l'entreprise n'a plus rien à lui apporter.

En conclusion, Edgard Added s'adresse aux jeunes en les encourageant à «*occuper le terrain, avoir de l'audace sans arrogance, des idées pour les mettre en action, de l'ambition tout en restant humble.*

Quand on est un battant et que l'on a des idées, tout devient possible.

Il faut encourager les jeunes à croire en eux et à voir toujours plus loin pour les aider à se dépasser.» ■

LE GROUPE RH&M, UN RÉSEAU D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

LE GROUPE RH&M a pour domaine d'intervention exclusif les Ressources Humaines avec deux vocations : d'une part, générer des profits, et, d'autre part, contribuer à la promotion, à la valorisation et à l'évolution des fonctions RH. Son objectif est de valoriser la fonction RH par une approche créative, réactive, conviviale, interactive.

RH&M organise des formations, colloques, événements dont les points forts sont l'événement Global RH, les Trophées des Binômes de l'année PDG-DRH, le Mouvement Génération RH.

La publication RH&M est un espace d'expression privilégié des professionnels des Ressources Humaines et du Management.

L'action du Groupe RH&M, qui compte seulement dix salariés, tire sa force et sa créativité d'un réseau composé d'un premier relais de 200 DRH, consultants et institutionnels, puis d'un public plus large de milliers d'acteurs des ressources humaines qui participent à ses formations, ses colloques, ses Clubs (dont le Mouvement Génération RH) et contribuent à promouvoir la fonction RH au cœur de la stratégie de l'entreprise.

ENSEMBLE POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES

Les résultats de l'enquête qualitative menée par AJE sur l'accompagnement du parcours d'orientation des jeunes, du collège à l'enseignement supérieur, ont servi de fil conducteur aux travaux de son Colloque national du 16 octobre. À cette occasion, AJE a souhaité mobiliser davantage les entreprises, les enseignants et les parents pour agir « Ensemble pour la réussite des jeunes », dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale. Les actes complets du colloque sont disponibles sur www.jeunesse-entreprises.com rubrique Actualités – Événements.

Jean-Paul Maury, vice-président d'AJE, PDG du Groupe Maury :

(...) « Les entreprises doivent désigner un tuteur d'orientation, sorte de parrain pour les jeunes. (...) Les entreprises qui veulent gagner doivent préparer leur futur grâce aux jeunes. Un jeune amène du sang neuf, réveille, bouscule, crée du mouvement, force à repenser l'organisation et la communication, réclame plus de transparence, nécessite de nouveaux outillages, anime de nouvelles conceptions d'organisation, développe de nouveaux concepts de vente. »



Yvon Gattaz, président-fondateur d'AJE :



« Notre colloque Jeunesse et Entreprises de ce jour va se dérouler sous le signe du partenariat avec nos mouvements associés que je salue et remercie pour leur active participation. Leur table ronde démontrera, dans quelques instants, les besoins de rapprochement entre l'entreprise et le collège, le lycée et l'enseignement supérieur. »

(...) Sur le même thème "Ensemble", ce même jour 16 octobre, a lieu "la journée de l'entrepreneur" à laquelle participe AJE pour montrer cette solidarité des entreprises françaises, non pas pour revendiquer des mesures de protection, mais pour organiser des actions communes, en particulier en direction de nos jeunes puisque les actions d'AJE, longtemps isolées, sont aujourd'hui largement imitées par de nombreuses associations, ce qui démontre qu'elles sont appréciées et sûrement utiles.

« Notre colloque Jeunesse et Entreprises de ce jour va se dérouler sous le signe du partenariat avec nos mouvements associés que je salue et remercie pour leur active participation. Leur table ronde démontrera, dans quelques instants, les besoins de rapprochement entre l'entreprise et le collège, le lycée et l'enseignement supérieur. »

(...) Ce dialogue a été long à mettre en route. Nous avons commencé en 1986, il y a 21 ans. Rien ne l'arrêtera aujourd'hui.(...)

Maurice Quenet, recteur de l'Académie de Paris, chancelier des universités :

(...) « C'est un grand plaisir de vous recevoir en Sorbonne pour ce nouveau colloque de l'AJE, qui est devenu au fil des ans un rendez-vous indispensable pour les acteurs intéressés au développement des liens entre la jeunesse et les entreprises. (...) Depuis 2001, l'association est liée par une convention de partenariat avec les rectorats d'Île-de-France et depuis 2006 avec le ministère de l'Éducation nationale. Grâce à son dynamisme, sa persévérance, elle s'est imposée comme l'un des premiers intermédiaires entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation. »

(...) Nous avons mené des actions avec différents partenaires, mais l'AJE a une place de choix pour faire venir des professionnels dans les collèges et les lycées. On ne soulignera jamais assez l'importance de ces rencontres qui permettent aux jeunes, non seulement de prendre conscience des caractères concrets des parcours professionnels, mais aussi de partager un instant les effets bénéfiques de l'enthousiasme et de l'envie d'entreprendre. »

(...) Malgré les progrès accomplis en ce sens, il reste beaucoup à faire, en particulier dans les domaines de l'information et de l'orientation. D'où la nécessité de donner aux jeunes la possibilité de se confronter très tôt avec le réel et de tester par des stages leur appétence pour tel ou tel métier, pour tel ou tel type d'activité. La réussite de tous les jeunes s'impose donc comme un enjeu fondamental pour les années qui viennent et nous faisons confiance aux entreprises pour jouer à cet égard le rôle futur d'employeur.(...)



Élisabeth Gourevitch, vice-présidente du Conseil régional Île-de-France, en charge des lycées et des politiques éducatives :

(...) « Je tiens à vous saluer Monsieur le président pour la constance des efforts que votre association Jeunesse et Entreprises déploie, vous et vos collaborateurs pour rapprocher l'école et l'entreprise et favoriser aussi une bonne insertion professionnelle des jeunes.

(...) Nous savons que les acquis indispensables d'une solide formation initiale devront être complétés tout au long de la vie par une formation rendue permanente. (...) Le Conseil régional, lui, fait le choix de ne pas subir, il fait le choix de l'action concertée.

Je suis d'ailleurs plutôt satisfaite de vérifier, même si notre collectivité n'a pas été directement concernée par l'enquête que vous avez réalisée dans les collèges et les lycées et l'enseignement supérieur, que les analyses et les propositions qui en résultent, recoupent totalement les constats qui nous ont guidés à l'élaboration toute récente du schéma 2007-2013, des formations tout au long de la vie, que le Conseil régional vient d'adopter après une très vaste concertation en relation étroite avec l'Éducation nationale, c'est-à-dire les trois rectorats.

Je vous invite bien sûr à le découvrir sur le site de la Région.



(...) Vous me permettrez de vous en livrer quatre idées fortes et les projets les plus en rapport avec l'objet de ce colloque.

La première idée fondamentale est de rendre les jeunes acteurs de leur orientation tout au long de leur parcours de formation au moyen, par exemple, de la généralisation par étape de la démarche éducative en orientation pour tous les collégiens afin de préparer et exploiter la séquence de découverte du monde professionnel en classe de 3^{ème} en liaison avec les Conseils généraux.

(...) Deuxième idée-force : diversifier, moderniser les moyens d'information pour permettre au plus grand nombre de jeunes de mettre à jour en temps réel leurs besoins d'information grâce, notamment, à l'évolution du site lesmetiers.net.

(...) Troisième idée : bâtir un réseau régional des acteurs de l'information et de l'orientation des jeunes. Il nous faut en effet mieux coordonner l'action des différents organismes présents en région et veiller à une meilleure couverture des territoires pour offrir une information sur les lieux de vie des jeunes et dynamiser les coopérations indispensables.

Quatrième idée : relier l'école et le monde du travail en soutenant les organismes et les associations qui, comme Jeunesse et Entreprises, œuvrent nombreuses sur ce champ en impliquant plus profondément et plus durablement les équipes enseignantes en partenariat avec les académies.

(...) Je vous assure, au nom de notre président Jean-Paul Huchon, que nous serons toujours présents à vos côtés.»

TABLE-RONDE

UNE TABLE RONDE rassemblait des personnalités issues des mondes économique et éducatif, partenaires d'AJE, invitées à réagir aux résultats de travaux en commissions, à mettre en relief les expériences partenariales réussies, proposer des axes d'innovation et mettre en œuvre un plan d'actions concret.

Jacques Delplanq, directeur délégué du président d'IBM France :



(...) « Cet après-midi, nous allons parler de la réussite de nos enfants (...) et de leurs inquiétudes.

(...) Un travail important a été réalisé dans trois commissions – collège, lycée, enseignement supérieur. À tour de rôle, les présidents de ces trois commissions présenteront les résultats de ces commissions et annonceront quelques axes d'actions.

Entre chaque intervention, les partenaires interviendront, réagiront, donneront leur avis. (...) Parce qu'être partenaire, c'est aussi voir ce que nous allons faire ensemble après. (...) Pour lancer la commission collège, une question : avez-vous supprimé le collège unique ? »

COMMISSION COLLÈGE

Benoît Roger-Vasselin, DRH du Groupe Publicis :

« Nous n'avons pas supprimé le collège unique, mais on a quand même souhaité le réformer. (...) Le point de vue général était qu'il fallait absolument maintenir et même renforcer la DP3, voire lui permettre d'avoir un avenir mieux adapté. C'est en quelque sorte un premier pas très utile et précieux, mais encore insuffisant par rap-





port à la nécessité impérative de permettre de sensibiliser les jeunes à la vie de l'entreprise. (...) L'un des intervenants a résumé le point de vue général en disant : "Il faut absolument éviter de louper le premier contact avec l'entreprise, qui est extrêmement important".

(...) La formation à la vie économique et aux métiers pourrait être obligatoire, non seulement pour les élèves, mais aussi pour les professeurs.

Nous voulions également insister sur la nécessité de rapprocher les désirs des jeunes, des parents et des familles des réalités économiques. (...) Il est impératif de préparer les enfants à mieux recevoir l'information (...), à prévoir un projet professionnel bien sûr, mais qu'ils aient également un autre projet au cas où le projet initial ne fonctionnerait pas.

(...) L'un des participants, a lancé l'idée (...) de passer de 55 mn à 45 mn pour les séquences, de façon à dégager du temps pour faire en sorte que l'ouverture à la vie professionnelle vienne non pas à la place mais en complément d'autres matières.

(...) Concernant le dernier point – comment orienter la voie générale vers les métiers? – nous avons insisté sur la nécessité d'utiliser davantage les nouvelles technologies et de motiver les jeunes filles pour les carrières scientifiques.

(...) Enfin, on a beaucoup insisté sur la nécessité de dissocier la découverte de l'entreprise, de la découverte des métiers et de la découverte des filières. Ce sont trois choses distinctes qui sont aussi indispensables les unes que les autres. »

Marie-Dominique Bidault : «Après 20 ans d'enseignement (...), j'ai engagé une carrière en entreprise (...). Si je devais revenir dans l'enseignement, je n'aurais sûrement pas la même vision de ma discipline d'origine et je travaillerais sûrement dans une logique beaucoup plus transverse, avec des projets, dans une logique d'interdisciplinarité (...).»

Nelly Guet : «J'ai proposé d'abolir le conseil de classe à la française parce que tant que l'on évaluera de cette manière là, on ne pourra pas rendre compte de ces compétences acquises dans des activités comme les TPE, dans des heures dites entreprises.»

Faride Hamana, président de la FCPE :



« (...) Dès le début, nous souhaitons, à la FCPE, que cette DP3 soit étendue à tous les collégiens, parce qu'ils ont besoin de savoir ce qui se passe dans les entreprises. C'est une préoccupation qui s'adresse à tous les enfants et pas seulement à ceux qu'on va prédestiner à être dans des lycées professionnels, puisque c'est un peu la logique qui prévaut aujourd'hui. (...) La première vision que les jeunes ont du monde professionnel, c'est la vision qu'en ont les parents quand ils racontent le métier qu'ils font. (...) Essayons de promouvoir une vision positive dès l'origine (...).»

Thomas Chaudron, président du CJD :



« (...) Si on veut casser cette image et donner aux jeunes une image positive, nous devons proposer un contrat EPEE : école, parents d'élèves, entreprises. C'est un contrat où il y a des droits et devoirs pour chacun, pour le jeune, pour les parents d'élèves comme pour les entreprises. Le devoir, c'est l'obligation d'aller voir l'autre,

le souci de faire un pas de plus pour aller voir ce qui se passe en face, de découvrir et dans les droits, c'est la possibilité de pouvoir partager cette vision en commun.

Nous sommes en train de l'expérimenter (...). Si au niveau de l'AJE, vous voulez nous accompagner là-dessus, on sera très partant (...).

Geoffroy Roux de Bézieux, président de CroissancePlus :

« (...) Je ferai deux commentaires. Le premier, c'est que DP signifie découverte d'une profession et non découverte des métiers ou de l'entreprise et je pense que c'est là que le bât blesse. Il faudrait faire aussi la découverte de l'entreprise au sens large.

(...) Et puis, c'est une charge, ou plutôt un devoir, pour les entreprises, en particulier pour les PME, d'accueillir des élèves. Or, c'est un deuxième contact après le parent d'élève et s'il ne se passe pas bien on a tout gâché. »



COMMISSION LYCÉE

Antoine Imbault, directeur du Partenariat avec les Écoles de Sodexho :

« (...) La première partie de notre réflexion était sur la responsabilisation des lycéens sur leur démarche d'orientation. Un point qui a été soulevé de nombreuses fois cet après-midi, c'est cette notion de définir un projet d'orientation dès la classe de seconde, projet que doit prendre en main le jeune. Pour tout cela, il faut du temps pour l'orientation. La DP3, c'est trois heures par semaine sur 36 semaines, soit une centaine d'heures. On en veut bien autant au lycée.

(...) La mise en place d'un suivi personnalisé est une activité à structurer, à valoriser, avec une politique claire de l'Éducation nationale, pour pouvoir aider les jeunes à s'orienter. Un des moyens qui a été cité, c'est le livret de suivi d'orientation, qui permet au jeune de noter de l'information et de pouvoir suivre, échanger tout au long de son parcours.

(...) Il existe beaucoup de mesures d'accompagnement, elles fonctionnent. On a cité les forums, les visites d'entreprises, les interventions d'entrepreneurs, de jeunes retraités... Il nous semble qu'il n'y a pas grand-chose à inventer, il faut l'organiser, le structurer.

(...) Bien évidemment est apparu le rôle charnière des correspondants école-entreprise et l'intérêt d'insti-



tuer un responsable unique autour de l'objectif du suivi personnalisé.

Enfin, (...) pourquoi ne pas s'appuyer sur les besoins de l'économie, sur les besoins des entreprises pour préparer le jeune à l'avenir, mais également sur les évolutions de la société? Il serait important de récupérer ces informations pour pouvoir la synthétiser et la transmettre aux lycéens.

(...) Il est important d'axer la formation continue des enseignants sur une meilleure connaissance des entreprises et des métiers (...) et de préparer les lycéens à être adaptables. »

Michel Delagrée, directeur général du CIDJ :



« (...) On s'inscrit désormais dans une démarche complètement novatrice : l'orientation est conçue comme une partie du processus et pas seulement l'acte d'expertise pédagogique qui intervient à un temps donné.

(...) Le sens de notre partenariat avec AJE, c'est de multiplier les acteurs. (...) L'orientation, c'est avant tout une succession de rencontres. Pour nous, agir ensemble, mais chacun dans sa spécificité, chacun dans son domaine, c'est non seulement une valeur en soi mais une nécessité (...).

Hervé de Monts de Savasse, directeur de l'Onisep :

(...) « J'aime bien l'expression utilisée par certains jeunes de "s'armer pour saisir les opportunités". Ils sont lucides, ils savent globalement qu'ils vont travailler jusqu'en 2050 et que, d'ici là, il va se passer beaucoup de choses dans les entreprises, sur les marchés... »

(...) Pour construire son projet, il faut de la visibilité et des instruments de dialogue. (...) La confiance des jeunes va d'abord vers leurs parents, ensuite vers leurs professeurs, puis vers leurs pairs et ce n'est qu'après, lorsqu'ils se sentent un peu plus en difficulté, qu'ils vont vers des professionnels de l'orientation, qu'ils soient de l'Éducation nationale ou d'ailleurs. »



Véronique Gass, présidente de l'Unapel :

(...) « Nous serions pour une réflexion sur une filière centrale avec des modules qui permettraient à chaque élève de potentialiser ses compé-

tences en ayant une véritable connaissance des pré-requis qu'il va lui falloir obtenir pour aller vers l'enseignement supérieur.

(...) Il y a des expériences intéressantes sur des conseils de classe semestriels où l'élève va venir présenter, défendre, prendre du recul vis-à-vis de tous ses enseignants pour voir s'il y a une cohérence entre ses capacités, la filière qu'il veut suivre et le projet personnel qu'il a élaboré au collège. Ce serait à généraliser. La relation avec les parents est un travail de collaboration.»

COMMISSION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Gonzalve de Cordoue, DRH d'ADP :

(...) «Beaucoup de jeunes qui entrent à l'université n'ont pas de projet professionnel. (...) Il nous paraît indispensable qu'un effort soit fait sur ce point là et que les jeunes soient accueillis puis accompagnés. (...) L'idéal serait que les jeunes puissent avoir un entretien de carrière avant même de commencer leurs études, ce qui existe dans les écoles supérieures, mais qui n'est pas généralisé dans les universités.



Créer au sein de chaque université une structure paritaire permanente de conseillers d'orientation qui associerait l'entreprise, les enseignants et les professionnels du recrutement; (...) développer l'information sur les passerelles entre les filières. Et puis, prendre en compte les attentes du monde professionnel dans les contenus pédagogiques.

(...) Il serait souhaitable que les étudiants aient un contact avec l'entreprise le plus tôt possible lorsqu'ils rentrent dans leur cursus d'études supérieures. (...) On a noté que l'alternance était un nouveau vecteur de professionnalisation très intéressant, très prisé par les entreprises, les étudiants et le monde enseignant.

(...) Inclure dans le cursus des études des modules de formation pour aider les étudiants à affiner leur projet : cela passe par des forums, des cycles de conférence, l'implication de jeunes retraités qui vont au-devant des étudiants pour les aider à comprendre ce que peut être l'entreprise, ce qu'ils peuvent en attendre.

Pour rendre plus accessible aux jeunes les opportunités de stage, de formation en alternance ou d'offres d'emploi, il faut instaurer une démarche volontariste des universités pour développer des partenariats avec des entreprises.

(...) Enfin, il faut préparer les jeunes dès le début à être mobile, à être capable de faire le point sur leurs compétences, leurs capacités d'évolution et les doter d'outils qui vont leur permettre de changer d'entreprise et de le vivre comme une opportunité (...).»

Claudine Caux, vice-présidente de la PEEP :



«(...) Nous pensons réellement qu'à partir de la 4^{ème}, sensibiliser les enfants pour leur projet éviterait qu'il y en ait un trop grand nombre que l'on met en DP3, puisqu'on ne sait pas où les mettre ailleurs. (...) Il faudrait peut-être repenser nos filières en lycée.

Je terminerai par le Supérieur : le taux d'échec en première année est très significatif et des passerelles seraient très importantes. (...) J'aimerais (...) que l'orientation d'un enfant soit une orientation choisie par lui et acceptée par les parents.»

Gaëlle Lefebvre, déléguée générale de la JCEF :

«(...) Ce à quoi je m'engage, au nom de ma présidente, aujourd'hui, et ce pourquoi avait été signé notre partenariat avec AJE (...), c'est d'inciter les 160 Jeunes Chambres Économiques Locales présentes sur tout le territoire national à s'impliquer plus pour – au travers de tout ce que l'on a pu voir – créer une passerelle pour que les membres Jeune Chambre s'impliquent par des visites d'entreprises, des témoignages, dans les collèges, les lycées et l'enseignement supérieur.»



Cédric Legros, président de la CNJE :

«(...) Les étudiants peuvent aussi découvrir l'entreprise d'une autre manière, penser à la création d'entreprise, penser entreprises au pluriel, avec des petites et moyennes entreprises, des grands groupes, des petites entreprises. (...) C'est aux étudiants de développer leurs initiatives (...), à eux de se prendre en main.



(...) Chaque année, il y a beaucoup d'étudiants qui choisissent de rejoindre les Junior-Entreprises et qui nous demandent aujourd'hui de rejoindre l'Association Jeunesse et Entreprises pour continuer à diffuser l'esprit d'entreprise.»



GRANDS TÉMOINS

Jean-François Bernardin, président de l'ACFCI :



(...) « Le réseau des CCI est naturellement très sensible et très impliqué, depuis toujours, dans l'orientation des jeunes, à la fois en tant que formateur (en école et avec des entreprises d'accueil en alternance) et au nom des futurs employeurs de la majorité des jeunes que sont nos ressortissants.

Longtemps, l'orientation fut organisée de telle sorte qu'elle n'avait guère de chance d'avoir bonne presse, auprès du corps enseignant comme des entreprises.

(...) Les réformes intervenues récemment dans le domaine de l'orientation ou qui peuvent s'y rattacher – la DP3, le socle commun de connaissances et de compétences, la relance de l'apprentissage, la pré-orientation en classes terminales, le service unifié de relations avec les entreprises à l'université, les stages en entreprise, encore optionnels, pour les futurs professeurs dans les 31 IUFM), toutes ces initiatives reposent, et je m'en félicite, sur une véritable mobilisation et un vrai changement d'état d'esprit.

(...) Face à ces évolutions profondes et pour répondre à la grande mutation de l'orientation des jeunes, les

153 CCI et les 22 CRCI, comme les écoles consulaires sont mobilisées (...).

Nous entendons œuvrer, pour notre part, sur quatre axes :

- *la découverte de l'entreprise et des univers professionnels (...) en direction des jeunes (...), mais aussi en direction des enseignants, notamment des futurs enseignants, dans le cadre des stages prévus pour les élèves des IUFM;*
- *l'information des jeunes et la mise en relation par les points A, les sites internet, dont notre Portail emploi-formation, les bourses d'emplois et de stages, les Observatoires locaux et cités des métiers (...), des événements comme la Nuit de l'orientation (...);*
- *la sensibilisation à l'économie et à l'entrepreneuriat : sur ce champ, l'action du Codice nous intéresse et nous continuerons de la suivre de près, comme d'autres initiatives, dont celles de l'Institut de l'Entreprise et les vôtres à AJE (...);*
- *la recherche de qualité de la prise en charge des jeunes dans l'entreprise : elle est nécessaire pour l'accueil en stage (...). Elle l'est tout autant pour l'alternance et c'est pourquoi nous avons développé une reconnaissance des fonctions de maître d'apprentissage et une certification de tuteur en entreprise, avec onze grandes entreprises.*

(...) Il est du devoir des CCI de répondre à l'appel et de marcher à vos côtés pour que les entreprises soient accueillantes et formatrices, afin de faire des jeunes les entrepreneurs de leur avenir.»

Henri Proglio, PDG de Veolia Environnement :

(...) « Ma première conviction, c'est que le succès d'une politique de formation passe par la responsabilisation des acteurs. On ne bâtit rien si l'on attend tout de la puissance publique et de l'État (...). L'initiative doit rester aux acteurs, jeunes et entreprises.



(...) La deuxième valeur sur laquelle repose le succès d'une politique d'insertion est la confiance.

L'instauration d'un rapport de confiance entre le jeune et l'entreprise est un facteur absolument décisif. On ne bâtit rien sur la précarité. Un rapport de confiance, cela signifie que l'on offre au jeune la liberté et qu'on inscrit cette collaboration dans la durée. La liberté, c'est l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Éducation nationale et donc ouvrant la voie à des mouvements professionnels possibles (...). La durée, c'est l'obtention d'un contrat à durée indéterminée.

(...) La troisième valeur qui conditionne le succès d'une politique de formation, c'est l'engagement dans la longue durée. On ne bâtit rien sur le court terme dans les domaines de la formation (...). Parallèlement à l'effort

de recrutement initial, nous avons ainsi mis en pace un effort de formation tout au long de la carrière, à chaque étape de la vie professionnelle.

Cette démarche n'est pas dissociable du sujet de l'insertion des jeunes parce que la perspective de progression offerte dès le départ à travers la possibilité de la formation tout au long de la vie professionnelle donne du sens à l'engagement réciproque l'un envers l'autre du jeune et de l'entreprise. Cela s'appelle tout simplement le respect.

Enfin, ma dernière conviction, c'est que loin d'être une charge ou une contrainte, cette politique, ces solutions que l'on peut trouver, sont pour l'entreprise qui les met en œuvre une chance et une opportunité (...). Permettez-moi d'illustrer ce propos par la situation de Veolia Environnement (...). Première entreprise mondiale de services à l'environnement, Veolia compte aujourd'hui environ 320 000 collaborateurs. La croissance prévisible du groupe pour les prochaines années est d'un peu plus de 10 % par an. Cela veut dire que dans 7 ou 8 ans (...) nous serons 300 000 de plus.

(...) C'est pour cela que nous avons engagé depuis plus de 15 ans cette politique de formation en alternance qui porte aujourd'hui largement ses fruits. (...) Si nous poursuivons demain notre développement avec succès, c'est parce que nous aurons su anticiper les besoins et les attentes en matière de formation. Et parce que notre capacité d'intégration sociale, de formation et de professionnalisation de nouveaux collaborateurs constituera pour nous un atout supplémentaire aux yeux de nos clients.»

ALLOCUTIONS DE CLÔTURE

Yvon Gattaz, président-fondateur de l'Association Jeunesse et Entreprises :

« Monsieur le ministre, l'association Jeunesse et Entreprises, ses trente clubs territoriaux et ses vingt experts bénévoles, vous sont très reconnaissants d'être présent (...) à l'occasion de notre colloque annuel, qui semble susciter un grand intérêt chez nos chefs d'entreprise, chez les enseignants, chez les parents d'élèves, chez les jeunes eux-mêmes, que nous avons symboliquement regroupés sous la rubrique générale "Ensemble".

(...) "Ensemble", avec tous les partenaires d'AJE que nous remercions de leur aide efficace (...).

"Ensemble", avec ces enseignants exemplaires qui ont accepté de développer une culture entrepreneuriale pour les jeunes et une culture managériale pour eux-mêmes avec les modules et les stages IUFM pour la formation des maîtres.

"Ensemble", avec les DRH de nos entreprises qui accompagnent les enseignants dans leur effort de formation en entreprise, pour développer les stages que nous prônons depuis vingt ans avec ténacité (...).

"Ensemble", avec les parents d'élèves les plus mobilisés pour relayer la fameuse DP3, la découverte professionnelle des trois heures par semaine en classe de 3^{ème} (...), mobilisés aussi pour valoriser les voies professionnelles

longtemps considérées comme dernier refuge d'après la théorie bien française de l'orientation par l'échec (...).

(...) "Ensemble" avec les jeunes motivés qui réclament (...) "le droit à la réussite" et la forme éclatante de cette réussite, c'est le goût d'entreprendre, le sens des responsabilités, l'intérêt du travail en équipe, l'élan des initiatives personnelles (...).

"Ensemble", nous allons aider nos jeunes (...) à réussir en s'appuyant sur l'entreprise par les échanges, les stages, l'alternance, cette voie royale, les parcours d'orientation, l'apprentissage enfin réhabilité, le tutorat et l'orientation générale (...).

Pour les collègues, (...) nous pensons qu'il faut sensibiliser les élèves aux métiers dès la 4^{ème} (...). Les jeunes salariés et, bien entendu, les parents d'élèves jouent un rôle important dans cette initiation.

Pour les lycées, un tournant d'orientation se négocie en seconde, et l'information peut se faire avec les nouveaux moyens de communication (...). Il serait important, Monsieur le ministre, qu'il existe dans chaque établissement un "enseignant référent école-entreprise" qui aurait le soutien de nos organisations professionnelles.

Pour l'enseignement supérieur, l'échéance se rapproche et l'urgence d'information devient incontestable : bilan du portefeuille de compétences et définition des projets personnels ou professionnels (...).

Enfin, c'est "Ensemble", avec vous, Monsieur le ministre de l'Éducation nationale (...), que nous fixerons le cap de cette traversée si mouvementée pour nos jeunes (...).

Jeunesse et Entreprises se propose d'être votre sextant dans cette nuit étoilée, tout en reconnaissant les talents et le courage du capitaine.»

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale :

«Monsieur le président, cher Yvon Gattaz, Mesdames et Messieurs, au moment où je m'apprête à clôturer le colloque "Entreprise - enseignants parents : ensemble pour la réussite des jeunes", je souhaite rendre un hommage sincère à celui qui en a été l'âme. Je veux, bien entendu, parler du très dynamique Yvon Gattaz qui, dans l'histoire des liens entre l'école et l'entreprise, fait figure de pionnier.



(...) Plus de vingt ans après la naissance de l'A.J.E., l'enquête d'opinion réalisée en vue de ce colloque a permis de mettre en évidence l'écho rencontré par les thèmes qu'elle promet.

(...) Les résultats de cette enquête me semblent très instructifs et constituent, pour l'Éducation nationale, une invitation supplémentaire à agir et à repenser les dispositifs d'orientation existant afin de multiplier les chances de réussite des élèves.

(...) La multiplication des partenariats avec le monde professionnel est l'une des pistes qui doit être explorée de manière privilégiée pour faire découvrir à nos jeunes concitoyens les différents métiers et les professions.

(...) Du côté de l'Éducation nationale, nous devons faire face à une triple exigence dont découlent autant d'axes de travail à explorer. L'Éducation nationale doit tout d'abord consentir un effort important pour mieux accompagner les élèves. Elle doit en particulier leur proposer une meilleure information sur les différentes voies de formation et favoriser les passerelles entre les différentes formations.

Il est également nécessaire de responsabiliser les E.P.L.E. en soutenant les expérimentations qu'ils mènent pour lutter contre le décrochage scolaire dans le cadre de leur autonomie. Je souhaite que cela se traduise par l'introduction, dans le dialogue de gestion entre l'E.P.L.E. et les autorités académiques, d'un indicateur portant sur les sorties sans qualification.*

Enfin, il m'apparaît indispensable d'adapter les diplômes pour simplifier et clarifier l'offre existante, mais aussi de proposer une formation plus modulaire qui permettra aux élèves d'acquérir progressivement leur certification.

Pour répondre à cette triple exigence d'accompagnement des élèves, de responsabilisation des E.P.L.E. et d'adaptation des diplômes, je compte ouvrir sans tarder plusieurs chantiers de réforme qui me semblent prioritaires et qui contribueront largement à assurer la réussite de tous les élèves.

Je souhaite tout d'abord favoriser la découverte des métiers dès le collège en introduisant, dès la classe de 5^{ème}, des parcours de découverte des métiers, qui seront complétés par une option de découverte professionnelle proposée à tous les élèves. Je veux également développer, mais aussi mieux encadrer les stages que les élèves effectuent en entreprise (...).

(...) Je souhaite également rénover le système d'information sur l'orientation afin qu'il offre aux familles une information complète. Je veux surtout qu'il soit plus largement ouvert sur le monde économique. C'est en effet la condition pour que les conseils prodigués aux élèves ne tiennent plus seulement compte de leurs goûts personnels, mais également de leurs capacités et de leurs talents ainsi que des possibilités d'insertion professionnelle.

Pour rendre efficace le dispositif d'orientation et assurer la réussite de tous les élèves, il me semble particulièrement important que les enseignants soient en mesure de les informer sur les métiers et les formations existantes.

(...) Cela suppose d'améliorer la formation des enseignants et notamment de leur permettre d'effectuer des stages de découverte des entreprises au cours de leur formation mais également tout au long de leur carrière.

Enfin, au-delà de la seule question de l'orientation, je veux promouvoir et développer la culture économique au sein du système éducatif. Je suis convaincu que les enseignants peuvent jouer un rôle important pour faire connaître et apprécier l'entreprise. Par conséquent, je suis fermement décidé à soutenir les initiatives qui permettront de développer des liens durables entre le monde de l'école et la sphère économique.

(...) La refonte de notre système d'orientation, la plus grande attention au monde économique, mais également la valorisation de la voie professionnelle ne peuvent se faire sans une mobilisation des entreprises. Les actions menées par l'Association Jeunesse et Entreprises sont remarquables, mais il faut aussi parvenir à mobiliser l'ensemble des entrepreneurs qui, en dépit des initiatives existantes, ne voient pas toujours l'intérêt d'un dialogue étroit et constant avec l'Éducation nationale.

(...) Ensemble, nous devons donner à nos élèves l'envie de réussir et les aider concrètement à découvrir la voie dans laquelle ils sauront atteindre l'excellence.

Je vous remercie.» ■

() Établissement public local d'enseignement*

« 100.000 ENTREPRENEURS » : TRANSMETTRE LA CULTURE D'ENTREPRENDRE

« 100.000 entrepreneurs » est une association d'intérêt général, fondée en octobre 2006 et dirigée par Philippe Hayat. Elle a été initiée au sein du Club Horizons, co-fondateur de l'association. L'association « 100.000 entrepreneurs » organise les témoignages bénévoles d'entrepreneurs dans les établissements scolaires, de la 3^{ème} à l'enseignement supérieur.

ÉCOUTER un entrepreneur raconter son aventure donne aux jeunes des perspectives professionnelles, éveille en eux l'envie de s'exprimer par le travail et de « prendre leur vie en main ». L'intervention montre qu'il est possible de choisir sa vie professionnelle, et qu'elle peut être synonyme d'opportunités et d'épanouissement.

Lors de l'intervention, les entrepreneurs transmettent la signification de l'acte d'entreprendre. Les élèves découvrent le fonctionnement concret du monde professionnel, les différents secteurs d'activité, ainsi que les mécanismes et les fonctions de l'entreprise. À l'issue de cet échange, les jeunes appréhendent mieux l'utilité tangible des matières enseignées et les différents axes d'orientation scolaire.

Dans la philosophie de « 100.000 entrepreneurs », entreprendre signifie porter un projet que l'on a choisi, mobiliser ses efforts pour le mener à bien, et donner ainsi un sens à son action. Il s'agit, par exemple, de créer ou diriger une entreprise, développer une association, lancer un nouveau produit, conquérir un nouveau marché, conduire une action au sein d'un groupe, mener un projet au sein de la Fonction publique.

De cette rencontre entre l'entrepreneur et les élèves naissent plusieurs déclinaisons, dont chacune renforce l'envie d'entreprendre : visites de l'entreprise de l'intervenant, placement en stage dans l'entreprise, tutorat par l'entrepreneur d'un élève doté d'un projet entrepreneurial.

L'association travaille en étroite collaboration avec les enseignants, les chefs d'établissement et l'Éducation

nationale. Plusieurs chartes de partenariat ont été signées avec les académies.

Toutefois, les établissements situés en « zones d'éducation sensibles » constituent l'engagement prioritaire de « 100.000 entrepreneurs ». C'est pourquoi l'association a signé le 13 décembre 2006 avec le ministère de l'Éducation nationale la « Charte au service de l'égalité des chances ».

100.000 ENTREPRENEURS, MODE D'EMPLOI

L'intervention d'entrepreneurs dans les établissements scolaires, de la 3^{ème} à l'enseignement supérieur

L'équipe de « 100.000 entrepreneurs » se charge de la mise en relation entrepreneur - établissement et de l'organisation logistique de l'intervention. Tout nouveau participant intervient en binôme avec un entrepreneur étant déjà impliqué, afin de respecter l'esprit des interventions.

Préalablement à sa collaboration, chaque entrepreneur reçoit un « guide d'intervention », résumant les recommandations préliminaires, les objectifs

attendus de son témoignage, les écueils à éviter, les messages clés à faire passer, le phasage précis et minuté de la séance et le guide d'animation de chaque module constituant la séance, des idées de questions, à destination des élèves, à poser à l'intervenant.

Le placement en stage des étudiants, dès la 3^{ème}, auprès des entrepreneurs

Les entrepreneurs inscrits sur le site publient des offres de stages avec le profil de leur entreprise, classées par zone géographique.

Les élèves désireux de trouver un stage publient leur demande sur le site. Elles sont transmises aux entrepreneurs selon le secteur d'activité et la localisation géographique.

Cette démarche s'avère particulièrement utile aux options « découverte professionnelle » dès les classes de 3^{ème}.

Il est prévu de développer à terme un dispositif de tutorat par des entrepreneurs sur des initiatives d'étudiants entrepreneurs. Plus d'informations sur www.100000entrepreneurs.com ou sur blog.100000entrepreneurs.com.

PHILIPPE HAYAT

Philippe Hayat, 43 ans, est chef d'entreprise depuis quinze ans. Il a créé et repris plusieurs activités dans les domaines de l'industrie (Les Bâches de France), des technologies (Kangaroo Village) et des services (Architel). Il est également professeur attaché à l'Essec, où il a fondé une filière « création d'entreprise ».

Il est co-auteur du livre « L'entreprise, un acteur clé de la Société », aux Éditions Autrement (2006).

Il a participé, tout comme Jeunesse et Entreprises, au lancement de la première Journée de l'Entrepreneur, le 16 octobre.



LE CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Créé en 1938, le CJD rassemble 3 000 chefs d'entreprise et cadres dirigeants engagés pour mettre en œuvre un libéralisme patronal. Présent sur tout le territoire à travers une centaine d'implantations, le CJD est représentatif des entreprises françaises, en termes de secteurs d'activité et de taille. Afin de susciter de nouvelles vocations, le CJD a signé, la veille du colloque AJE du 16 octobre dernier, un accord avec Jeunesse et Entreprises pour inciter les sections locales à se rapprocher des Clubs AJE au service de l'information et de l'intégration professionnelle des jeunes.

L'AMBITION du CJD est de promouvoir des idées nouvelles pour rendre l'entreprise à la fois plus compétitive et plus humaine et accompagner, dans sa mission, tout jeune dirigeant soucieux d'améliorer sa performance et celle de son entreprise.

LES MISSIONS DU CJD

Le CJD, un lieu unique de réflexion

Assailli par le quotidien, un dirigeant n'a pas toujours le recul nécessaire pour porter un regard prospectif et stratégique sur son activité et son entreprise.

Au CJD, chaque jeune dirigeant, entrepreneur reçoit aide, conseils, accompagnement. Il travaille dans une commission et échange autour d'un thème relatif. Le CJD reçoit régulièrement des chercheurs, experts, sociologues, philosophes, scientifiques pour ouvrir les débats, confronter les idées.

Se former pour progresser

Au CJD, personne n'a jamais tenu pour acquis que le dirigeant était « naturellement » compétent. Diriger et entreprendre ne sont ni un art ni un don, mais un métier. Un métier exigeant, un métier qui s'apprend. Pas seulement sur le « tas », et pas non plus en accumulant les savoirs techniques de base que sont la gestion, le management..., qui sont nécessaires mais insuffisants.

Le CJD propose un cursus de formation pour les dirigeants et chefs d'entreprise unique en France, notamment pour les dirigeants de PME-PMI, composé de formations innovantes, mais aussi de mises en situation réelles, et de coaching entre dirigeants. Le CJD propose à ses membres un parcours de formation destiné à prendre des responsabilités croissantes au sein du CJD et à participer à l'animation du Mouvement,

mais aussi et surtout à progresser dans l'exercice de son métier.

Expérimenter pour innover

Le CJD met en commun les convictions, les savoir-faire et les volontés de plus de 3 000 jeunes dirigeants, qui acceptent de travailler ensemble pour innover et mettre en place de nouvelles pratiques d'entreprise.

Fidèle à sa vocation de « laboratoire du patronat », le CJD a, au cours de son histoire, cherché à mettre ses idées à l'épreuve des faits et à les expérimenter avant l'heure :

- la participation, l'intéressement en entreprise ;
- le dialogue social et l'instance unique de représentation du personnel ;
- l'entreprise citoyenne ;
- la formation en alternance et l'intégration des jeunes dans l'entreprise ;
- la réduction, l'annualisation du temps de travail.

Ces dernières années, le CJD travaille sur le développement durable,

la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, la reconnaissance de la diversité dans l'entreprise, la mise en place de groupements d'employeurs...

S'engager pour influencer

Depuis 1938, le CJD est régulièrement le précurseur de changements concernant l'entreprise. Il a défendu avant l'heure :

- la formation en alternance ;
- le bilan social ;
- la participation et l'intéressement ;
- le dialogue social ;
- l'annualisation du temps de travail.

Il a publié récemment des rapports sur la simplification administrative, l'attractivité de la France, l'emploi en France, le développement des PME, le dialogue social, la formation, la valeur travail, la diversité dans l'entreprise, le redéploiement des aides publiques, la fiscalité et la compétitivité des entreprises, la performance globale... ■

UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE ET UN FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU

Le CJD se compose de 17 régions, elles-mêmes organisées en cent associations locales.

À la tête de chaque association – régionale ou locale – est élu un président pour une période de deux ans non renouvelable. Le président national est élu par l'ensemble des présidents des associations, lui aussi pour une période de deux ans non renouvelable. Le président actuel du CJD est Thomas Chaudron (ci-contre) ; il a été élu le 17 juin 2006.

Le président est garant de l'éthique du Mouvement et le représente à l'extérieur. Il est chef d'entreprise et, comme chaque élu, exerce bénévolement son mandat de deux ans.

Il est entouré d'un bureau national et d'une équipe de permanents chargée de mettre en œuvre la stratégie du CJD. Le CJD est un mouvement présent sur toute la France mais aussi à l'étranger, avec des correspondants locaux à travers le monde. Plus d'informations sur www.cjd.net.



UN INVESTISSEMENT QUOTIDIEN POUR LES JEUNES ET LEUR AVENIR

Le Club AJE du Pays de Saint-Malo a été créé en 2001 à l'initiative de Michel Soula – à l'époque directeur du lycée institution La Providence, à Saint-Malo – et du Club AJE du Finistère, en la personne de Jean-Paul Jehanno, le « grand frère ».

L'objectif premier a été de constituer une équipe basée sur une parité de directeurs de lycées et collèges de l'enseignement catholique, de proviseurs de lycées et collèges de l'enseignement public et de personnes appartenant au monde de l'entreprise.



Les Mercredis de l'entreprise

« **CETTE PARITÉ demeure toujours**, explique Jean-Michel Le Pennec, président du Club AJE du Pays de Saint-Malo, **et apparaît essentielle pour la pérennité d'AJE Saint-Malo.** »

L'équipe, constituée à l'origine de quatre ou cinq personnes actives, s'est mise à la recherche de « jeunes retraités » afin de mener une enquête sur la perception du monde de l'enseignement par le monde de l'entreprise et réciproquement.

Constat unanime : « **Les deux mondes s'ignorent** » et ne font rien pour se rencontrer ; voire, ils font tout pour s'éviter.

« **Lors de notre première assemblée générale, nous avons pris le risque de mettre tous les acteurs sollicités lors de l'enquête, autour d'une grande table en rendant compte des réponses parfois cinglantes des deux mondes...** »

Soirée riche et exceptionnelle qui va donner envie d'aller plus loin et ainsi de constituer un premier réseau d'entreprises, de collèges et de lycées demandeurs de ce rapprochement.

Second temps fort ayant mené à la création du club : la venue à Saint-Malo du président Yvon Gattaz, devant un parterre de chefs d'entreprise et d'enseignants malouins. Le Club AJE Saint-Malo était né.

Dans les actions proposées plusieurs furent retenues : la mise en place de « binômes chefs d'entreprise / directeurs et proviseurs » ; l'organisation de « Mercredis de l'entreprise » pour les enseignants ; des visites d'entreprises pour les collégiens et lycéens.

Troisième temps fort dans les premiers pas du Club AJE du Pays de Saint-Malo : le stage effectué par une enseignante pendant six mois chez PSA Peugeot Citroën.

Son témoignage devant une assemblée d'enseignants fut déterminant pour permettre d'inviter ses collègues à découvrir un monde inconnu pour la plupart d'entre eux. Il fut aussi « dynamisant » vis-à-vis des chefs d'entreprise invités, qui avaient un petit sourire au coin des lèvres à l'idée de venir écouter une enseignante faire part de son « vécu en entreprise ». Une fois encore, le besoin d'aller plus loin apparaissait indispensable.

« **Notre action s'est alors concentrée sur les "Mercredis de l'entreprise" qui, depuis cinq années, grâce notamment à Michel Richer, proviseur du collège Charcot de Saint-Malo, voit une entreprise accueillir chaque mois un groupe constitué de dix à vingt enseignants.** »

« Les jeunes sont notre avenir »

JEAN-MICHEL LE PENNEC, 52 ans, père de quatre enfants, président du Club AJE du Pays de Saint-Malo, est expert comptable et commissaire aux comptes à Saint-Malo. Ancien maire-adjoint, il est également trésorier de plusieurs associations de la région malouine. Fêru de bateau et de football, fervent supporter du Stade Rennais, Jean-Michel Le Pennec est avant tout passionné par les jeunes depuis toujours.

« **Les jeunes sont notre avenir, je m'estime un peu responsable de leur futur. La terre nous est prêtée par nos enfants. C'est ce qui motive mon action au sein d'AJE, mais aussi ma vie personnelle et professionnelle.** »



CLUB AJE DU PAYS DE SAINT-MALO

s/c Cabinet Le Pennec

BP 181 35409 Saint-Malo Cedex

Tél. : 02 99 19 08 08 Fax : 02 99 19 08 00

Président : Jean-Michel Le Pennec

e-mail : jmleppennec@free.fr

Un tiers du temps est consacré à la visite, le reste aux échanges sur des sujets aussi divers que la formation, la mondialisation, l'emploi des jeunes, etc.

À chaque fois, les échanges riches laissent les entrepreneurs ou leur encadrement étonnés et les enseignants surpris de la franchise du dialogue « sans langue de bois ».

«Après les visites, un questionnaire est adressé à chaque participant, permettant outre de rendre compte des visites réalisées lors de nos AG, mais également d'améliorer les actions pour la saison suivante, un programme étant établi et communiqué à chaque enseignant du bassin malouin en début d'année scolaire.»

Cinq années de recul et une évolution certaine dans les visites ont permis de passer, du côté des enseignants, à des réflexions telles que : **«On se croirait dans un roman de Zola»**, à **«Je parlais de mondialisation à mes élèves sans savoir ce dont il s'agissait. Grâce à ces visites, j'ai compris beaucoup de choses et n'en parlerai plus de la même façon.»** Du côté des entreprises, les remarques ont évolué : **«Des enseignants en entreprise? On aura tout vu!»**, ou bien **«C'était vraiment très riche, vous revenez quand vous voulez!»**

À présent, certaines entreprises contactent directement AJE pour participer aux « Mercredis ».

«Une ambition pour 2007-2008 : orienter les "Mercredis de l'entreprise" vers la découverte de secteurs d'activités; cibler nos actions sur des secteurs en difficulté de recrutement, tels que le bâtiment, la restauration, le secteur industriel, etc., et participer à la semaine de l'artisanat en mars 2008.»

«L'industrie sera au cœur d'une deuxième action phare en 2007-2008, puisque nous envisageons d'organiser une soirée où seront invités parents, lycéens et enseignants autour du thème "Le paysage industriel du bassin malouin et la féminisation des métiers de l'industrie".»

La semaine du 12 au 17 novembre a permis, à l'initiative de la C.C.I. du Pays malouin, de mettre en exergue le dynamisme de la région (« Saint-Malo, numéro un de la création », selon la presse nationale) au travers d'une semaine consacrée aux créateurs et repreneurs d'entreprise : forums, visites d'entreprises, village des savoir-faire, rencontres, etc.

«Le Club AJE était présent tout au long de cette semaine, notamment lors du forum consacré aux réseaux, et surtout grâce au travail de Patrick Le Guen, initiateur et pilier de l'organisation de cette manifestation et membre du bureau du Club.»

«La force du Club AJE du Pays de Saint-Malo? Sans hésiter, je vous réponds : son équipe! Comme je l'indiquais précédemment, conclue Jean-Michel Le Pennec, la parité monde de l'éducation / monde de l'entreprise est indispensable au bon fonctionnement et au développement du club. Les membres du bureau sont avant tout des travailleurs de l'ombre qui s'investissent au quotidien pour les jeunes, l'entreprise et leur avenir, à savoir :

- Jean Luc Favre, membre fondateur du Club AJE, secrétaire général de Timac, une entreprise industrielle phare du Pays de Saint-Malo, qui a fait sien au quotidien le slogan « Une entreprise qui n'attend rien des jeunes n'a pas d'avenir », créé par Publicis pour les 20 ans d'AJE;

Initiatives

Patrick LE GUEN, conseiller technique à la Direction du Développement économique et des Services d'appui aux entreprises à la Chambre de commerce et d'industrie du Pays de Saint-Malo.



«Mon rôle m'amène à côtoyer au quotidien des chefs d'entreprise et cadres dirigeants et ils me parlent souvent du déficit d'image ou de l'image erronée dont souffrent parfois certains des métiers proposés dans leurs établissements et ceci est souvent dû à des préjugés ou à des idées fausses.»

Le Club AJE du Pays de Saint-Malo, que j'ai intégré voici presque quatre ans, me semblait être un relais essentiel pour tordre le cou à certaines de ces idées reçues, notamment celle qui consiste à opposer quasi systématiquement le monde éducatif au monde économique. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons mis en place, dès 2004, les "Mercredis de l'entreprise", qui permettent à des enseignants, des conseillers d'orientation, des chefs d'établissement de rencontrer le monde de l'entreprise.»

Cette formule se distingue nettement de la simple visite, car elle est pensée comme un moment de rencontre privilégiée entre deux mondes que l'on dit distants. Elle répond aux principaux objectifs que se sont fixés les membres du Club :

- favoriser une meilleure connaissance de l'économie;
- faire connaître les entreprises qui comptent sur le plan local, promouvoir les compétences et les savoir-faire;
- mieux appréhender les métiers de base et les parcours professionnels;
- aider les enseignants dans leurs tâches d'information et d'orientation;
- permettre aux professeurs de mieux exploiter les stages des élèves.

Depuis, nous avons développé d'autres actions. Le Club AJE a ainsi pu prendre part dernièrement sur ce mois de novembre 2007 à une opération organisée par la CCI du Pays de Saint-Malo : "graine de créateurs" (rencontres de lycéens et d'étudiants du Pays de Saint-Malo avec de jeunes créateurs d'entreprise, implantés depuis moins de trois ans dans le cadre de la semaine de la création / transmission / reprise d'entreprises).

Là aussi dans le seul but de démystifier la création d'entreprises et de développer le goût de l'entrepreneuriat.»

- Michel Richer, proviseur du collège Charcot, pilier des « Mercredis », à l'écoute des jeunes et des enseignants et courroie de transmission du club AJE;
- Patrick Le Guen, chargé de mission auprès des entreprises à la C.C.I., animateur du "Club ressources humaines" du Pays de Saint-Malo et travailleur infatigable au sein du club;
- Alain Saint-Gall, le jeune retraité toujours jeune et disponible;
- Véronique Choquet, responsable ressources humaines aux Thermes de Saint-Malo, la "touche féminine" indispensable. ■

CRÉATION D'ENTREPRISE MOTIVER LES JEUNES D'AUJOURD'HUI POUR FORMER LES DÉCIDEURS DE DEMAIN

Deux nouvelles conférences-débats sur la thématique « **Créer une entreprise de croissance à partir de zéro** » se sont tenues le mois dernier à Nancy et Charleville-Mézières. Elles ont réuni des créateurs d'entreprise connus, de jeunes créateurs d'entreprise locaux et un public d'étudiants de l'enseignement supérieur enthousiaste. Le succès de ces rencontres a suscité des vocations et engendre de nouvelles séries de conférences.

À L'ÉCOLE DES MINES DE NANCY

Accueillis le 11 octobre par Jack-Pierre Piguët, directeur de l'École des Mines de Nancy, et Alain Letullier, président du Club AJE de Lorraine, qui a remercié le recteur Michel Leroy et le président du Conseil régional pour leur soutien à l'association, les participants ont pu dialoguer avec Jean-Paul Maury, président-fondateur du groupe Maury Imprimeur et vice-président de Jeunesse et Entreprises, Thierry Alliotte, créateur du groupe Auxilia Medical et Martial Demange, créateur de DM Avenir Environnement.



Les difficultés, les problématiques pour créer une entreprise en 2007 sont-elles les mêmes qu'en 1968 ?

Jean-Paul Maury : « *Chaque période présente des avantages et des inconvénients pour créer et se développer. Il est toujours possible d'attendre, de reporter pour s'engager, mais l'important est de s'adapter à la situation du moment pour faire fructifier son entreprise.* »

Quand vous avez créé votre entreprise, quelles sont les compétences qui vous ont manqué, que vous auriez aimé trouver dans la formation à l'école d'Ingénieur ?

Thierry Alliotte : « *Ce n'est pas en termes de compétences, mais plutôt en termes d'ouverture à l'esprit d'initiative, d'entreprendre, comme vous le vivez aujourd'hui.* »

Existe-t-il des concurrents sur votre créneau ?

Thierry Alliotte : « *Oui, bien entendu, ce créneau était déjà occupé. Mais le secteur est en pleine expansion, c'est donc plus facile. Nous nous sommes appuyés sur l'existant pour proposer mieux. Dans ce métier, il faut écouter le patient et répondre à sa demande.* »

En sortant des études, on a peur de l'échec. Ne serait-il pas préférable de passer par la création d'une association à but lucratif ou non ?

Martial Demange : « *Cela peut être une solution rassurante dans un premier temps, mais il faut savoir, à un moment, se jeter à l'eau. L'entreprise est d'abord un centre de profits permettant de se développer, de créer des emplois. La satisfaction du client est indispensable. Enfin, il faut savoir accepter les échecs et rebondir.* »

En conclusion, Jérôme Normand, sous-préfet de Meurthe-et-Moselle, encourage les jeunes à entreprendre et les assure du soutien de l'État. Il cite au passage quelques organismes susceptibles de les aider à faire aboutir leurs projets. Il termine en souhaitant bonne chance aux futurs créateurs et en remerciant les initiateurs de cette manifestation.

À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Le 11 décembre, le Club AJE Champagne-Ardenne et son président, Xavier Moreno, ont organisé, à la Porte de Flandres de Charleville-Mézières, une rencontre-débat intitulée : « Et si je créais mon entreprise ? Les jeunes, acteurs du développement économique », autour du témoignage du président Yvon Gattaz, accompagné de Patrick Sergeant, président du Directoire des Ateliers des Janves, Philippe Sanchez, créateur d'Alliance Services Ardennes, Yannick Baillat, créateur de GTS Automotives et Stéphane Taramini, créateur de Quasar.

Patrick Sergeant a présenté son parcours aux nombreux étudiants présents. Il représente en effet la troisième génération d'une famille d'entrepreneurs, et se considère comme « porteur de témoin actuel » d'une entreprise qui a franchi de nombreux caps depuis qu'il en a pris la direction. Cette PMI a connu une croissance continue et s'est constamment consolidée. Elle est passée de 8 millions d'euros de chiffre d'affaires à 61 millions euros. S'est ensuite engagé un débat très riche entre les étudiants et les créateurs locaux autour des questions suivantes : « Quel est le profil du créateur d'entreprise ? », « Pourquoi entreprendre ? », ou encore « Innover pour entreprendre. » ■

PROCHAINES CONFÉRENCES

- Mercredi 6 février 2008 à Angoulême (16).
- Mardi 11 mars 2008 à Toulouse (31).

Renseignements : Danielle Jacques

e-mail : danielle.jacques@jeunesse-entreprises.com